

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-150 du 16 Juillet 1990

portant nomination de Monsieur
HOUNKPATIN Philippe en qualité de
Directeur Général de la Société Béninoi-
se d'Electricité et d'Eau.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990, portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977, promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-002 du 1er Mars 1990 portant dissolution de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU l'Ordonnance N° 90-004 du 1er Mars 1990 portant création du Haut Conseil de la République ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

SUR Proposition du Ministre de l'Industrie de l'Energie et des Entreprises Publiques ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Juin 1990 ;

 D E C R E T

Article 1er.- Monsieur HOUNKPATIN Philippe est nommé Directeur Général de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau.

.../...

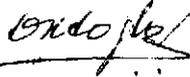
Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 16 Juillet 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

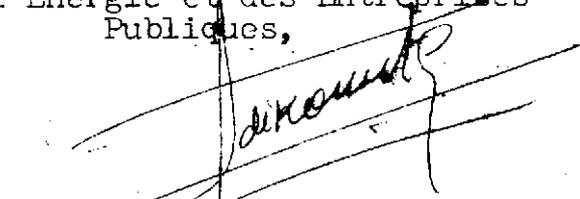
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,



Fatiou ADEKOUNTE

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 CPC 2 PPC 2 MEEP-MF 4 Autres
Ministères 14 Départements 6 DPE-DLC-INSAE 3 UNB-FASJEP 2 BN-DAN 2
DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 JORB 1.-